

# APPEL À CANDIDATURE

---

RESIDENCE DE TERRITOIRE

A VOCATION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

---

## ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

La Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne ;

En partenariat avec les services de l'Etat :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie ;

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Lot ;

Et le Département du Lot,

**Propose une résidence d'éducation artistique et culturelle sur une année scolaire**

**pour un ou une artiste contemporain-e**

**des arts plastiques ou visuels**

**en lien avec le festival Résurgence.**

### Cadre :

Convention territoriale de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (GEAC)

Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR

### RESURGENCE :

Festival à l'automne autour d'une thématique, une exposition d'art contemporain et des expositions sur tout le territoire, un programme culturel, une résidence de territoire et éducation artistique et culturelle, un artiste, des rencontres.

# CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE

## UNE MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



### Une Convention territoriale pour la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle :

La convention territoriale dans laquelle s'inscrit la résidence de territoire et EAC est un contrat triennal entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles et une ou plusieurs collectivités. En 2022, la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a exprimé son souhait de renouveler cette convention et de continuer à s'inscrire dans le dispositif déjà mis en place depuis plusieurs années. Elle a plusieurs enjeux :

- Organiser la démocratisation culturelle au sens large,
- Mettre au point une offre culturelle équitable sur tout le territoire,
- Faire découvrir les pratiques artistiques et les encourager,
- Être dans une dynamique culturelle qui crée du lien social,
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de société.

### Les objectifs de la résidence de territoire à vocation d'éducation artistique et culturelle :

La convention comprend la mise en place d'une résidence artistique à vocation d'éducation artistique et culturelle. Par définition, elle n'est pas une résidence de création mais d'action culturelle, de médiation. Elle se déroule sur un territoire donné et en lien direct avec sa population afin de participer à la sensibilisation de tous à l'art, que ce soit par l'expérience esthétique ou la pratique artistique.

La résidence de territoire et éducation artistique et culturelle a donc pour objectifs de :

- Mettre en contact des groupes avec des pratiques artistiques diverses,
- Encourager leur pratique artistique par l'expérimentation,
- Échanger lors de moments de partage.

Elle est définie en fonction des piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle :

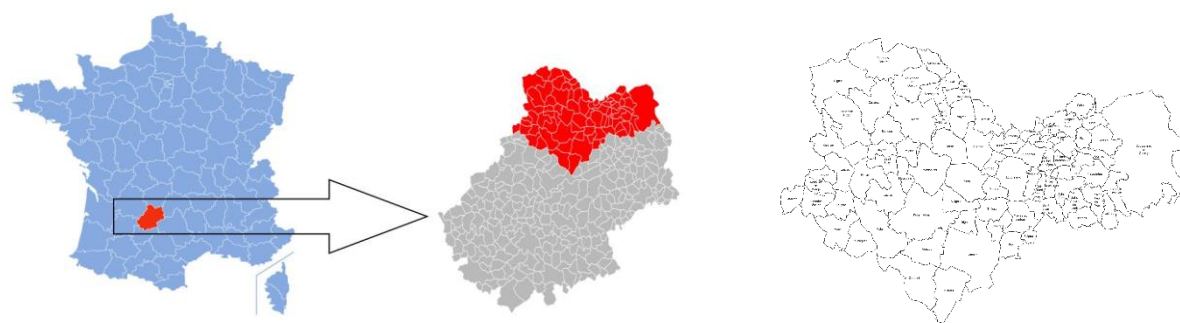
- **La rencontre** : avec un lieu culturel ou patrimonial, une œuvre, un artiste dans le cadre d'une visite, d'une intervention ou représentation ;
- **La pratique** : avec des ateliers permettant de découvrir des techniques de création et de s'intégrer dans un processus collectif en bénéficiant d'une démarche de réflexion.
- **Les connaissances** : avec des échanges et l'acquisition de connaissances et la possibilité de s'exprimer librement.

### Des publics :

En tant que mission proposée par une communauté de communes, les écoles (maternelles, primaires et élémentaires) sont à privilégier. Cependant, les collégiens et lycéens peuvent également bénéficier de l'offre. Si les publics prioritaires sont les enfants et les jeunes, l'objectif est de former des groupes se répartissant entre les scolaires, les publics éloignés de la Culture (champ social, personnes âgées, handicap) et le public citoyen composé d'habitants du territoire. La résidence a pour finalité la réduction des inégalités en matière d'accès à l'art en favorisant la diversité dans ses publics grâce à une totale gratuité.

## LE TERRAIN

---



### CAUVALDOR

La communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a été constituée en janvier 2017 par la réunion de plusieurs intercommunalités. À ce jour, la communauté de communes rassemble 77 communes. Seules huit d'entre elles dépassent les 1 000 habitants et uniquement 3 sont des petites villes de plus de 3 000 habitants : Souillac, Gramat et Saint-Céré. Autant dire que bourgs et villages se succèdent sur ce territoire sans qu'un véritable centre n'y exerce d'effet polarisant, tant dans l'identité territoriale que dans le fonctionnement économique ou organisationnel. Sa population fluctue fortement en fonction des saisons et des vacances scolaires, avec un nombre conséquent de résidences secondaires et de touristes.

CAUVALDOR est très vaste : de Sousceyrac-en-Quercy à l'est à Masclat à l'ouest, le territoire s'étale sur près de 80 km. De Cressensac au nord au Bastit au sud, c'est 60 km qu'il faut parcourir. Pour aller de bout en bout il faut faire entre 40 minutes et 1h40 de route. Fondamentalement rural, le territoire de CAUVALDOR s'explore à pied, à vélo, mais surtout en voiture.

### Un territoire culturellement riche

La rivière Dordogne et ses nombreux affluents glissent à travers des paysages divers : vallée de la Dordogne, Causses, Ségala, Limargue, Bouriane. En plus de superbes paysages très variés, le territoire est riche de parcs naturels, de formations géologiques, de sites patrimoniaux de toutes les époques. Il compte aussi un patrimoine immatériel, une dynamique artistique et de forts atouts touristiques.

Quelques exemples :

- Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, classé géosite UNESCO ;
- le Gouffre de Padirac et de nombreuses grottes et formations géologiques ;
- les villages médiévaux classés parmi les plus beaux de France tels que Rocamadour, Autoire ou Martel ainsi que les sites romans de Souillac et Carennac ;
- les Château de Montal et Castelnau-Bretenoux gérés par la Réunion des Monuments Nationaux ;
- la gastronomie tournée vers la noix et la truffe...
- Le territoire communautaire est également labellisé "Pays d'Art et d'Histoire".

Ses voisins sont la Corrèze, la Haute-Auvergne, le Limousin, le Périgord et le Quercy, avec les villes d'Aurillac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Sarlat se trouvant dans un périmètre d'une centaine de kilomètres.

## D'été en hiver

La saison estivale est marquée par des festivals emblématiques tels qu'Ecaussystème à Gignac, Souillac-en-jazz, le Festival de Saint-Céré, le Festival de musique sacrée de Rocamadour... Outre ces moments forts, l'été amène aussi de nombreux touristes à visiter les sites patrimoniaux et naturels. Destination de vacances immortalisées par le célèbre photographe Robert Doisneau, le territoire est particulièrement animé entre le mois de juin et le mois de septembre. Le reste de l'année, l'activité est moindre mais toujours présente grâce à un tissu associatif important. Un rendez-vous culturel de la communauté de communes permet de maintenir une dynamique culturelle forte à l'automne : le festival « Résurgence ».

Au quotidien, la population bénéficie de différents équipements culturels :

- 33 Bibliothèques et points de lecture dont 4 bibliothèques structurantes à Souillac, Gramat, Biars sur Cère et Saint Céré ainsi que des bibliothèques émergentes grâce aux bibliothécaires itinérantes ;
- 5 Cinémas : Le Paris à Souillac, l'Atelier à Gramat, l'Uxello à Vayrac, le cinéma Robert Doisneau à Biars-sur-Cère, la MJC de Saint-Céré ;
- 5 Écoles de musique : Souillac, Martel, Vayrac, Saint-Céré et Gramat ;
- 2 Écoles de cirque : Les Effilochés à Saint-Laurent-les-Tours et Cirque en Selle à Martel ;
- 2 Écoles de danse : Évidanse à Saint-Céré et les Ateliers Chorégraphiques de Souillac
- Le Théâtre de l'Usine à Saint-Céré, scène nationale conventionnée gérée par l'association Scénograph opérant aussi sur le territoire voisin du Grand Figeac ;
- Les sites patrimoniaux et monuments historiques tels que le Château des Doyens à Carennac, le Château de Montal à Saint Jean Lespinasse ou l'Archéosite des Fieux à Miers ;
- Les nombreuses associations culturelles et patrimoniales du territoire qui bénéficient d'une subvention de la communauté de communes pour maintenir une activité pendant la basse saison.

## Des équipements tourné vers l'avenir : le Fablab

Le Fablab intégré au Quart Lieu de Saint-Céré est un espace dédié à la technologie et au prototypage, où chaque porteur de projet peut venir tester ses idées dans des conditions opérationnelles. Plusieurs machines de pointe sont déjà installées, mais le parc est pensé pour évoluer en fonction des avancées technologiques, et des besoins réels rencontrés par les usagers dans leurs projets. S'y trouvent aujourd'hui :

- Un scanner + imprimante 3D ;
- Une découpeuse laser ;
- Une brodeuse et une machine à coudre numérique ;
- Un plotter de découpe vinyle ;
- Du matériel d'atelier électronique et mécanique.

Le Quart Lieu de Cauvaldor comprend également un espace de coworking, un hôtel d'entreprise et une Maison France Service.

Pour plus d'informations : <https://www.cauvaldor.fr/le-quart-lieu/le-quart-lieu/>

## Le sport à Cauvaldor

Cauvaldor gère les équipements sportifs définis d'intérêt communautaire : 10 gymnases, 5 piscines publiques, la plaine des jeux de la Sole, le stade du COSEC à Bretenoux, et le golf du Montal. Elle s'occupe du fonctionnement quotidien des équipements, des travaux de maintenance et de modernisation, des relations avec les associations et le public utilisateur. La Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne est engagée depuis plusieurs années dans la vie sportive et associative de son territoire. A ce titre, elle mène au quotidien différentes actions pour valoriser la pratique sportive et aider les associations et le milieu scolaire qui jouent un rôle capital dans la pratique du sport.

Pour plus d'informations : <https://www.cauvaldor.fr/famille-et-solidarite/activites-sportives/>

### Définition de la compétence :

- Création et gestion d'équipements permettant l'apprentissage de la natation et de toute activités aquatiques en bassin ;
- Création et gestion d'enceinte sportives couvertes permettant la pratique d'au moins 4 activités différentes et pouvant accueillir les compétitions sportives ;
- Création et gestion d'équipements sportifs à caractère exceptionnel : Le Golf de Montal, le terrain de rugby de Biars-sur-Cère, la Plaine des Jeux de la Sole ;
- Création et gestion de courts de tennis couverts ;
- Soutien aux section jeunes des associations sportives du territoire répondant à des critères d'éligibilité et d'attribution définis par décision du Conseil Communautaire.

### Politique sportives :

**La politique sportive consiste à accompagner la vitalité du maillage sportif du territoire, en soutenant les associations, fédérant les acteurs et contribuant au maintien et au développement de l'offre d'activités.**

Cet accompagnement se concrétise par des actions de soutien aux associations et aux habitants du territoire avec l'attribution de subventions, la participation au programme d'aide à la pratique sportive mis en place par le CDOS ou encore la participation au programme national « j'apprends à nager ».

Contacts des associations sportives à retrouver dans le guide « Vivre Ici » :

[https://www.cauvaldor.fr/fileadmin/user\\_upload/guide-VIVRE\\_ICI\\_CAUVALDOR\\_2023-web.pdf](https://www.cauvaldor.fr/fileadmin/user_upload/guide-VIVRE_ICI_CAUVALDOR_2023-web.pdf)

# RÉSURGENCE

---

## Un festival

À l'automne, alors que les touristes se font moins nombreux et les propositions culturelles plus éparées, CAUVALDOR propose chaque année depuis 2017 un festival appelé « Résurgence » pendant 8 semaines entre octobre et novembre. Il a pour objectif de mettre en lumière la culture et l'histoire du territoire par le biais de différentes actions culturelles menées en partenariat avec de nombreuses institutions, structures et personnes. Le cœur du projet est une exposition collective d'art contemporain se déroulant à la salle Saint-Martin de Souillac, église désacralisée surmontée d'un beffroi et monument emblématique de la petite ville. Au total, plus de 11 000 personnes ont été touchées par l'ensemble du programme en 2022. « Résurgence » c'est aussi :

- Une exposition historique itinérante sur kakémos ;
- Des expositions « Echos Multiples » dans les bibliothèques et les établissements scolaires avec des œuvres de l'Artothèque du Lot ;
- Des expositions et actions culturelles labellisées ;
- Des conférences et rencontres ;
- Des ateliers ;
- Des séances de cinéma ;
- Des visites ludiques thématiques ;
- Des soirées concert...

## Une exposition d'art contemporain

Le festival comprend une exposition d'art contemporain mettant en lien les thématiques liées à la figure de proue du programme et la création contemporaine. Cette démarche est soutenue par des partenaires institutionnels et privés tels que :

- Les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse ;
- Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA ;
- L'Artothèque du Lot ;
- Les collectionneurs Evelyne et Jacques Deret, fondateurs d'Art Collector, Paris ;
- Daniel Bost et Dominique Chambon, collectionneurs bordelais...

Cette proposition se double d'une volonté d'inscrire l'art contemporain dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel des élèves du territoire. Pour ce faire, plus d'une cinquantaine de classes sont accueillies dans l'exposition et bénéficient d'une visite avec une médiatrice culturelle. Cette visite peut être combinée avec le Pays d'Art et d'Histoire, la bibliothèque de Souillac ou la Gare Robert Doisneau à Carlux.

Cette année Résurgence fait de nouveau partie d'une co-écriture avec le FRAC Nouvelle Aquitaine MECA intitulé « La Fabrique de l'Art » :

*Comment se fabrique l'art aujourd'hui ? Comment définir une pratique artistique ? Comment se transmet-elle ? Quels sont les savoir-faire qui se rattachent à l'activité d'un artiste ? Cette série d'expositions et d'événements se déroulant en Nouvelle-Aquitaine s'intéresse aux processus de production de l'art. Cette programmation est imaginée en interrogeant la pratique même de l'art et toutes ses disciplines. Chaque structure partenaire, en lien avec cette dimension du « faire », est invitée à se servir de la collection du Frac comme d'une ressource.*

## Une dynamique transversale

Le programme Résurgence tisse déjà des liens avec le patrimoine immatériel en prenant une personnalité locale ou un lieu artistique et culturel comme figure tutélaire pour chaque nouvelle édition. La résidence permet d'inaugurer ce dialogue avec le passé du territoire en invitant un-e artiste à s'en nourrir et à travailler en lien avec les partenaires ciblés par Résurgence pour l'édition de l'année suivante.

La résidence entre également dans une dynamique déjà présente dans d'autres parties du Département du Lot. Elle fait le lien avec la synergie du réseau culturel du territoire en partageant démarches et thématiques. Ce réseau informel comprend les résidences d'artistes des Ateliers des Arques, les résidences régionales des Maisons Daura associées à la Maison des Arts Claude et Georges Pompidou, centre d'art d'intérêt national, l'Artothèque du Lot et le festival Cahors Juin Jardin. Des structures des arts vivants sont également invitées.

En fonction de la thématique annuelle, d'autres acteurs peuvent être invités à participer aux instances et au projet de manière plus particulière. Cette année, ce réseau sera donc enrichi par une collaboration plus étroite avec le Service Sport de la communauté de communes.

## 2024 : Résurgence VIII « Mouvement pensé » et la figure du commentaire rugbalistique, Roger Couderc

En 2024, l'édition de Résurgence aura pour point de départ la figure de Roger Couderc, célèbre commentateur de matchs de rugby. Le journaliste sportif né le 12 juillet 1918 à Souillac est particulièrement connu pour ses commentaires tonitruants à la radio comme à la télévision. Son « allez les petits ! » adressé aux joueurs du XV de France est rentré dans l'histoire du sport autant que dans la culture populaire. Aujourd'hui, son nom est associé au rugby et au sport en général. Il fut surnommé par les joueurs le « seizième homme du XV de France ».

En plus d'être une figure du sport, il l'est aussi dans le journalisme. En effet, il inaugure le travail en équipe dans le commentaire sportif avec un journaliste et un consultant : lui animant avec fougue et passion alors que son complice apportait la nuance de la technique. Ce fonctionnement est devenu un classique dans le commentaire sportif et se perpétue encore aujourd'hui. Véritable personnalité du monde du sport, ses performances radiophoniques ont autant fait le jeu que ce qui se passait sur le terrain et a rendu le rugby populaire dans la France entière, et plus seulement dans son terroir d'origine. Pourtant son travail de journaliste ne se limite pas au rugby, il a commenté d'autres disciplines comme le catch, les sports automobiles ou le football. Roger Couderc a même animé un jeu télévisé avec des sportifs titré « Les pieds et la tête ». Engagé pendant les événements de mai 68, son militantisme finit même par lui coûter son travail à la télévision. La révolte passée, il revient à la radio et continue sa carrière débutée dans les années 1950. Il prend sa retraite en 1983 après plus de trente ans de présence médiatique.

Par ailleurs, la famille Couderc est connue à Souillac pour avoir été propriétaire et gérant de l'Hôtel Couderc, devenu par la suite le Grand Hôtel, situé sur l'axe principal de la ville. Même s'il a fait sa vie entre Paris et Mauvezin dans le Gers, il est resté attaché à sa petite ville d'origine. Comme partout, son caractère jovial et sa passion ont été salués. Avant de devenir journaliste, Roger Couderc s'était inscrit aux Beaux-Arts. Il a gardé, ainsi que sa famille une proximité avec l'art pendant toute sa vie.

Roger Couderc est mort en 1984. En 2024, on fêtera les quarante ans de sa disparition. Il est enterré au cimetière de Mauvezin (32), la tête tournée vers le clocher et les pieds vers le stade de rugby, comme il le souhaitait.



## La thématique

### *2024 : Ferveur collective (titre provisoire)*

En hommage à ce commentateur sportif d'origine souillagaise et en lien avec Les jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade Paris 2024, le festival Résurgence VIII aura pour titre « Ferveur collective » (titre provisoire).

Cette nouvelle édition du festival sera l'occasion de découvrir des œuvres d'artistes contemporains qui se sont inspirés du sport dans leurs créations artistiques.

*Ferveur collective* interrogera les règles de jeux sportifs, la ferveur des supporters, le corps des athlètes, la passion qui anime le sport et l'art, la notion de dépassement de soi, la pensée des joueurs durant le jeu, l'esprit d'équipe et la convivialité que l'on retrouve entre les joueurs et les supporters.

Les jeux olympiques sont le lieu d'affrontement sportif qui comble la soif d'affrontement entre pays, le sportif a remplacé le guerrier, le gladiateur. Lors des J.O, des enjeux politiques se jouent et se déjouent. Les J.O deviennent une zone politique tous les 4 ans où chaque pays veut être représentés même ceux où les droits des hommes et des femmes sont bafoués. Finalement, il s'agit d'une mise en scène de la puissance des Etats. On peut penser aussi à la biennale de Venise sur un autre registre.

L'exposition et les actions culturelles seront l'occasion de jouer sur les interactions entre le sport et l'art.

***Mots-clés : sport, corps, compétition, performance, liesse populaire, enjeux de domination, discipline, solidarité, ferveur jeux olympiques, geste pensé, sport et politique.***

Les clubs de sport amateurs et semi-professionnels pourront être mobilisés autour de ce projet. Vous trouverez tous les clubs du territoire sur ce lien pdf :

[https://www.cauvaldor.fr/fileadmin/user\\_upload/guide-VIVRE\\_ICI\\_CAUVALDOR\\_2023-web.pdf](https://www.cauvaldor.fr/fileadmin/user_upload/guide-VIVRE_ICI_CAUVALDOR_2023-web.pdf)

# LA RÉSIDENCE - MISSION

## ENJEUX ET OBJECTIFS

---

### Les enjeux

Les enjeux de la résidence-mission sont déterminés par la convention territoriale pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle et définis comme tels :

- **Tisser un lien entre une thématique de l'exposition organisée dans le cadre de « Résurgence » et une pratique artistique, un univers, un-e artiste ;**
- Favoriser la pratique artistique sur une année scolaire ;
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de société par le partage de connaissances ;
- Favoriser l'ouverture aux autres et le vivre ensemble par l'intermédiaire de rencontres intergénérationnelles, de croisements inter-structures ou tout autres formes de rencontres.

Plus que les enjeux généraux, il est aussi question de permettre au plus grand nombre d'habitants de Cauvaldor la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique artistique en lien avec son territoire. En s'inscrivant dans une démarche créative, tous peuvent bénéficier d'un accès équitable à l'art et à la culture en découvrant de nouveaux lieux, de nouvelles pratiques...

### Les objectifs généraux

**En pratique, il s'agit d'élaborer un projet d'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec le territoire, son histoire, ses équipements tout en ayant une démarche innovante et ouverte sur le monde.** Ce projet a des objectifs précis entrant dans les programmes institutionnels et de la collectivité :

- Initier une rencontre avec l'œuvre en faisant écho à la thématique de Résurgence ;
- Adopter une posture de médiateur avec une volonté de partage, de co-construction et de synergie avec les groupes et les partenaires identifiés pour l'édition du festival ;
- Encourager les pratiques artistiques individuelles et collectives en accompagnant les groupes participants dans leurs découvertes de nouveaux médium artistiques et de la création contemporaine ;
- Mener un travail artistique collectif nourri par le territoire et faisant écho à la stratégie pour une culture partout et pour tous définie par la Région Occitanie ;
- Proposer une démarche innovante, curieuse et ouverte sur le monde tout en prenant en compte les besoins des publics ;
- S'inscrire dans un travail de mémoire en créant une édition papier ou numérique retraçant le parcours de la résidence-mission. Cette trace sera diffusée gratuitement aux participants du projet.

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens peuvent être mis en place : rencontres, ateliers, interventions en classe, sorties scolaires, utilisation d'un fablab... à vous d'explorer les possibilités !

## DÉROULEMENT



### Une mission de 3 mois

La résidence a une durée totale équivalente à 3 mois, soit 45 jours ouvrés, répartis sur une année scolaire :

#### 1 / La rencontre pendant Résurgence : octobre/novembre 2023

Accueilli-e pendant l'exposition, l'artiste profite de ce premier temps d'une semaine maximum pour être en immersion dans le territoire et dans Résurgence :

- Découverte des paysages, sites et acteurs culturels ;
- Participation à des actions culturelles (côté public) dans le cadre de Résurgence.

Au-delà de l'aspect de découverte mutuelle, cette première phase est également une phase préparatoire. Il s'agit d'avancer sur un projet transdisciplinaire et **enclencher sa mise en œuvre de manière autonome**. Ce temps peut aussi être l'occasion d'une première prise de contact avec les groupes, selon le projet proposé.

#### 2 / Les ateliers : février/mars/avril 2024

Pendant l'hiver se déroulent les ateliers avec les groupes. Le planning peut être organisé de manière hebdomadaire avec des rencontres régulières ou en workshop d'une semaine selon un planning convenu entre l'artiste et les groupes de participants. Le but est d'avoir une structure qui permette d'avancer sur un projet commun :

- Animation des ateliers artistiques et/ou autres actions prévues avec les groupes de participants ;
- Accumuler de la matière pour une restitution et une édition papier ;

Ce temps de recherche et de pratique nécessite d'être inventif, innovant et dynamique en plus d'être en immersion totale sur le territoire.

#### 3/ Restitution : mars/avril/mai 2024 (soit 1 mois après la fin des ateliers, maximum)

Un dernier temps vient parachever le processus de co-construction mené avec les groupes :

- Dernière rencontre avec les groupes pour préparer la restitution ;
- Partage des travaux, documents et traces des ateliers lors d'un temps de restitution pouvant prendre la forme d'une installation temporaire des productions accompagné d'un moment convivial ;
- Travail sur l'édition.

**Attention, considérant la circulaire de 2016, la résidence n'a pas pour but la création et la diffusion d'une œuvre en soi, elle repose sur une démarche de médiation et d'éducation artistique. Néanmoins, une œuvre de l'artiste sera présentée dans l'exposition collective « Construction Vivante » dans le cadre d'un prêt.**

## ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

---

### Coordination du projet

Conformément à la convention renouvelée en 2022, la coordination générale des actions est assurée par la communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne en accord avec l'ensemble des partenaires. Deux instances de concertation, d'évaluation et de suivi du dispositif sont mises en place :

#### Un comité de pilotage

Il est composé de :

- Du Président de la collectivité Cauvaldor, ou de son représentant ;
- De l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale ;
- Du Directeur Régional des Affaires Culturelles ;

Le comité de pilotage assure le respect de la convention. Il valide les choix artistiques du comité technique et les partenariats engagés. Enfin, il valide le budget nécessaire au financement et à la mise en œuvre de la présente convention.

#### Un comité technique

Il est composé de :

- La directrice des affaires culturelles du service culture de la communauté de communes de CAUVALDOR ;
- La chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle de CAUVALDOR ;
- La responsable du Pays d'Art et d'Histoire Causse et Vallée de la Dordogne, service Patrimoine de CAUVALDOR ;
- Les deux conseillers artistiques et culturel de la DRAC suivant le projet ;
- La conseillère pédagogique et de l'EAC de la DSDEN ;
- Le conseiller technique du Département du Lot.

Sont également invités les acteurs culturels locaux par le biais d'un représentant :

- Monsieur et Madame Deret, collectionneurs et fondateur d'Art Collector ;
- Les Ateliers des Arques, Résidence d'artiste ;
- La Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, centre d'art labellisé d'intérêt national ;
- L'Artothèque du Lot, service culture du Département du Lot ;
- Cahors Juin Jardin ;
- Le Festival de Musique Sacrée de Rocamadour ;
- Le Théâtre de l'Usine, scène nationale conventionnée ;
- Le réseau Canopé.

Le comité technique est placé sous l'autorité du comité de pilotage. Les membres du comité technique constituent également le jury auquel participe également le Vice-Président élu à la Culture de Cauvaldor.

Le comité technique veille à la meilleure articulation possible des présences artistiques entre les établissements scolaires, les structures culturelles et socio-éducatives. Enfin, il évalue chaque année les actions mises en place sur le territoire et mesure le nombre de jeunes bénéficiaires d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle.

## Budget

### Fonctionnement

Une enveloppe budgétaire de 15 000 € est confiée au lauréat et versée en 3 fois sur devis et facture. Cette enveloppe correspond à sa rémunération, son logement, ses transports et ses repas, ainsi qu'à l'achat de petit matériel. Dans le cadre du suivi du projet, vous devrez fournir un budget prévisionnel justifiant de l'emploi de ces enveloppes.

À cette enveloppe de base s'ajoute une seconde enveloppe de 3 000 € pour l'édition papier, directement versée à l'imprimeur sur devis et facture.

### Transports

L'artiste se rend dans les établissements scolaires ou structures d'accueil par ses propres moyens. Ces déplacements sont compris dans le budget, y compris la location d'un véhicule le cas échéant.

Les sorties de groupes en dehors de ce cadre et les rencontres devront faire l'objet d'une demande auprès des établissements scolaires ou structures d'accueil. Elles pourront, le cas échéant, impacter sur leurs budgets ou faire des demandes de subventions spécifiques.

### FABLAB le Quart Lieu

L'artiste pourra utiliser les outils du Fablab situé au Quart Lieu à Saint-Céré. L'inscription est offerte ainsi qu'une formation sur l'emploi des machines. Les matières premières sont par contre à intégrer au budget global de l'artiste.

# PROFIL RECHERCHÉ

## Artiste contemporain-e / Duo / Collectif

---

### Conditions préalables

L'appel à projet s'adresse à des artistes professionnels, sans condition de nationalité, ni d'âge, francophone.

L'artiste ou le collectif candidat doit avoir à son actif une production conséquente, en lien avec la thématique de l'édition 2024 de Résurgence et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'actions que représente la résidence d'artiste à vocation d'éducation artistique et culturelle.

En outre les candidats devront :

- Disposer d'un numéro SIRET,
- Être extérieur-e au territoire,
- Avoir le permis B et un véhicule,
- Avoir une expérience dans un contexte similaire : résidence de médiation ou assimilé,
- Avoir déjà conçu une édition,
- S'engager à parcourir un territoire rural, à travailler en co-construction avec des partenaires.

### Votre candidature

Pour proposer votre candidature, vous devez impérativement :

- Envoyer un dossier de candidature complet par voie numérique ET postale ;
- Remplir un formulaire en ligne ;
- Avant la date limite de réception des candidatures fixée au **lundi 29 mai 2023 à 9h.**

### Jury

Le jury se tiendra le mercredi 7 juin au matin.

Retour aux candidats à partir de la semaine du lundi 26 juin 2023.

### Dossier de candidature

Afin de poser votre candidature pour cette résidence-mission vous devez monter un dossier composé de :

- **Un curriculum vitae à jour et un extrait de casier judiciaire vierge,**
- **Un portfolio ou dossier d'artiste** présentant votre travail artistique et votre démarche,
- **Une lettre d'opportunité** de deux pages présentant les premières orientations artistiques du projet proposé se fondant sur la thématique et les particularités du territoire,
- **Une note faisant état d'une expérience similaire ou comparable,** même de moindre importance, qui précise les liens créés entre les artistes et la population ou des publics ;
- **Un calendrier prévisionnel** avec les périodes de résidences **souhaitées dans les périodes indicatives** et les propositions d'actions/ateliers/activités pour différents groupes,

- **Un budget prévisionnel** TTC cohérent avec le projet proposé ;
- **Une proposition de 3 œuvres** qui pourraient être intégrées dans l'exposition du festival Résurgence qui a lieu à l'automne, avec les données techniques afférentes.

Le dossier peut être complété par tout autre document que vous jugerez utile de présenter.

**Formulaire en ligne à remplir obligatoirement :**

<https://forms.gle/J8rbio8RbmpkbYta8>

**Dossier papier et dossier numérique à envoyer à :**

**Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne**

**Service Culture**

**Château des Doyens**

**46110 CARENNAC**

**Et par mail à :**

**[a.marcet@cauvaldor.fr](mailto:a.marcet@cauvaldor.fr)**